

Mesdames, Messieurs,

La France connaît un nouvel épisode de chaleur, qui devrait se poursuivre dans les prochains jours sur une large partie du territoire.

Dans ce contexte, je vous remercie d'apporter la plus grande vigilance à la mise en œuvre, des mesures de prévention ci-dessous rappelées :

### **1. Organisation des bâtiments et des espaces**

- Privilégier des séquences pédagogiques dans des endroits les plus frais possible
- Mise à disposition de deux espaces classes en extérieur, à l'ombre, sous les arbres au droit du gymnase. Réservation de la ressource (ENT, Classe extérieure 1 et 2) auprès de Madame Nessi ou de Monsieur Gauvrit
- Fermer, lorsque cela est possible, les stores, volets et rideaux durant toute la journée.
- Maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure ; privilégier un renouvellement de l'air de courte durée (cinq à dix minutes) et l'ouverture des fenêtres la nuit lorsque cela est possible.

### **2. Accueil des élèves et adaptation des activités**

- Faire boire régulièrement les élèves et les inviter à mouiller leur peau. S'assurer que les élèves disposent en permanence d'un accès à l'eau potable. Installation de point d'eau supplémentaire dans la cour.
- Les emplois du temps sont ajustés afin d'alléger les cours des après-midi.
- Réduire ou supprimer les activités physiques et les sorties aux heures les plus chaudes, et adapter les activités extérieures à la température.
- Adapter l'alimentation en évitant les aliments trop gras ou trop sucrés.
- Veiller à ce que les élèves soient vêtus de façon adaptée (chapeau, vêtements amples, légers, de couleur claire).

### **4. Vigilance à l'égard des publics fragiles**

Une attention spécifique doit être portée aux élèves comme aux personnels présentant des pathologies, vulnérables ou en situation de handicap.

### **5. Organisation des épreuves d'examen.**

- Mettre à disposition des candidats et des surveillants des verres et de l'eau, dans les salles pour se désaltérer.
- Porter une vigilance particulière aux candidats présentant des pathologies ou en situation de handicap.

Pour mémoire, le calendrier des épreuves a été conçu pour tenir compte des risques météorologiques, les épreuves étant organisées, dans la mesure du possible, en matinée.

### **6. Conduite à tenir en cas de "coup de chaleur"**

Il convient d'être attentif à tout signe de dégradation de l'état de santé d'un élève, d'un candidat ou d'un personnel (grande faiblesse, grande fatigue, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, nausées, vomissements, crampes musculaires). En cas de "coup de chaleur" :

- Alerter l'infirmière ou la direction en cas d'absence et prévenir les premiers secours en appelant le SAMU (15).
- Transporter la personne à l'ombre si en extérieur ou à l'infirmierie et veiller à ce que ses vêtements ne gênent pas la baisse de sa température corporelle.
- Asperger la personne d'eau fraîche et ventiler autant que possible.
- Donner de l'eau fraîche en petites quantités si la personne est consciente et peut boire.

Je vous remercie de signaler toute difficulté particulière et de votre mobilisation pour traverser cet épisode dans les meilleures conditions possibles, en garantissant la sécurité et le bien-être des élèves, des candidats et des personnels.

La Principale